

Date du contrôle : mardi 28 septembre 2021 N° Permis de construire :
 Intervenant : Daniel BERMEJO N° d'arrêté d'autorisation de raccordement :

Désignation du/des bâtiments :

Adresse : 3 RUE GERMAIN BONNECARRERE Date de construction : lundi 3 avril 1905
 Commune : 65190 TOURNAY Référence cadastrale : E 374
 Référence compteur : GPS : 43.184158/0.244628

Désignation du propriétaire :

Nom / prénom : AUGE YVONNE Téléphone :
 Référence client : Mail :
 Adresse : 38 BOULEVARD JULES VENTRE
 Commune : 83270 ST CYR SUR MER

Désignation de l'organisme de contrôle :

Nom de l'entreprise : SAUR , 1004 Avenue de la Vallée d'Ossau, Aéroport Pyrénées - BP 50309, 64121 SERRES-CASTET
 Téléphone : 05 59 72 77 02

Type de contrôle :

Type :
 Visite : Visuell et traçeur

Conclusion sur le raccordement :

- CONFORME NON CONFORME
- Immeuble non raccordé au réseau d'assainissement
 - Evacuation d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées
 - Défaut d'étanchéité des installations privées
 - Une partie des installations n'est pas raccordée au réseau d'assainissement
 - Evacuation d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales
 - Raccordement non conforme sur le tabouret de branchement
 - Fosse septique / toutes eaux en service et raccordée au réseau d'assainissement
 - Autres

Observations :

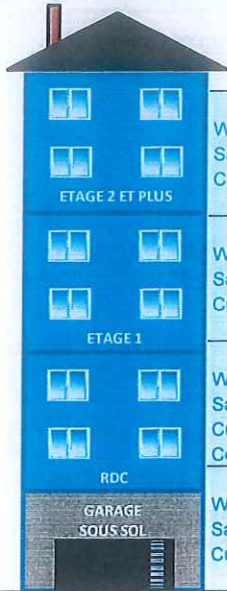
Documents remis lors de la visite : Plans de masse Schémas
 Personne(s) présente(s) lors de la visite : Propriétaire Locataire : Agence :
 Autres :
 Méthode utilisée : Test à l'eau Test au colorant Test à la fumée Autres
 Type de réseau : Separatif

Caractéristiques de l'habitation :

- Type de bâtiment : Maison individuelle
- Occupation du bâtiment : non
- Index compteur : m³
- Présence de documents permettant de déterminer l'implantation et les caractéristiques du système ?
 Si oui, lesquels ?
- Habitation alimentée en eau lors de la visite : oui
- Présence d'un captage d'eau sur la parcelle : non
- Présence d'un clapet anti-retour : non
- Présence d'un poste de refoulement : non
- Existence d'installations spécifiques : non
 Si oui, lesquelles?

Vérification du raccordement des eaux usées :

- Présence d'un accès au branchement accessible : non
 - Si oui, de quel type ? Siphon disconnecteur Boite de branchement Regard et/ou T
 - Si oui, où se situe t-il ?
- Diamètre, profondeur et matériau du branchement :
- Ecoulement correct :



| | Nombre | Conformité | Commentaires |
|-----------------|--------|------------|--------------|
| ETAGE 2 ET PLUS | | | |
| WC | 0 | | |
| Salle de bains | 0 | | |
| Cuisine | 0 | | |
| ETAGE 1 | | | |
| WC | 0 | | |
| Salle de bains | 0 | | |
| Cuisine | 0 | | |
| RDC | | | |
| WC | 1 | oui | |
| Salle de bains | 1 | oui | |
| Cuisine | 1 | oui | |
| Cellier | 1 | oui | |
| GARAGE SOUS SOL | | | |
| WC | 0 | | |
| Salle de bains | 0 | | |
| Cuisine | 0 | | |

Observations :

Vérification du raccordement des eaux pluviales :

- Présence d'un collecteur au droit de l'habitation : non
- Habitation raccordée: oui
- Si oui, présence d'un accès : non
- Si oui, où se situe t'il ? :
- Diamètre et matériau du branchement :
- Eaux pluviales séparées des eaux usées :
- Etat du raccordement :
- Présence d'un récupérateur d'eau de pluie : non

Détail des éléments contrôlés :

| | Nombre | Conformité | Commentaires |
|--------------------------|--------|------------|--------------|
| EXTERIEUR | | | |
| Gouttière | 1 | ok | |
| Bonde siphonée | non | | |
| Grille | oui | | |
| Drainage | non | | |
| Infiltration dans le sol | non | | |
| Trop plein puits | non | | |
| Autre | non | | |

Observations :

Photos des installations :

Conclusion de la visite :

 Raccordement conforme

 Raccordement non conforme

Description des anomalies :

Remarques :

- Le client ou son représentant certifie qu'il a donné accès à tous les points d'eau à SAUR et que la liste des points d'eau ci-dessus est exhaustive.
- Ce rapport est valable sous réserve qu'aucun ouvrage de décantation, de type fosse ou bac à graisse ou filtre, non signalé ou enterré ne demeure raccordé au réseau public d'assainissement collectif et qu'aucune gouttière ou installation de pompage d'eaux pluviales ou de nappe, non signalée ou enterrée ne demeure raccordée au réseau d'eaux usées public d'assainissement collectif.
- Le bon fonctionnement du branchement n'est, quels que soient les résultats du contrôle, pas garanti en cas d'utilisation anormale des installations (en particulier introduction d'objets ou de substances risquant de provoquer une obturation totale ou partielle) ou de vice caché. Le contrôle ne porte pas, par ailleurs, sur la conformité des installations privées (étanchéité, siphon, contre pente ...). La responsabilité de la SAUR en matière d'assainissement ne peut se trouver engagée à la suite de dysfonctionnements survenant pour des causes imprévisibles après la transaction immobilière.
- Ce présent rapport ne sera pas opposable si des infractions venaient à être décelées ultérieurement à l'occasion des contrôles réalisés. Le propriétaire s'exposerait alors à la mise en action des voies de droit prévues par la réglementation.
- Ce document certifie l'état de l'installation lors de la visite. La durée de validité du présent contrôle est limitée à trois ans.
- Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des anomalies cochées ci-dessus et de réaliser les modifications nécessaires pour mettre en conformité vos installations dans les plus brefs délais à compter de la date du contrôle.
- Le client certifie avoir pris connaissance des rappels réglementaires et des informations évoquées précédemment. Il certifie sur l'honneur que l'installation :

 Ne dispose pas d'assainissement individuel

 Dispose d'un assainissement individuel

Fait à : Tournay
 Le : 29-sept-21
 Signature Demandeur :

Signature Contrôleur :

